



La Génisse la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion, illustré par W. Aractingy.

Une fable de la Fontaine

Le droit du plus fort

Les Fables de Jean de La Fontaine, publiés entre 1668 et 1694, contiennent presque toujours une morale véhiculée par des animaux anthropomorphes. La Fontaine insiste sur la fonction éducative de son travail: "Je me sers d'animaux pour instruire les hommes".

La société décrite par La Fontaine

La Fontaine dresse un large panorama de la société de son temps. Il peint à la fois les grands (le roi et les courtisans) et les petits (les paysans, les artisans).

Le roi est critiqué: incarné par le lion, il se montre orgueilleux, tout puissant et souvent injuste. On redoute sa cruauté (*le Lion, le Loup et le Renard*) même s'il sait parfois se montrer généreux (*le Lion et le Rat*).

La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion

La Génisse, la Chèvre et leur sœur la Brebis,
 Avec un fier Lion, Seigneur du voisinage,
 Firent société, dit-on, au temps jadis,
 Et mirent en commun le gain et le dommage.
 Dans les lacs de la Chèvre un Cerf se trouva pris.
 Vers ses associés aussitôt elle envoie.
 Eux venus, le Lion par ses ongles compta,
 Et dit : "Nous sommes quatre à partager la proie."
 Puis en autant de parts le Cerf il dépeça ;
 Prit pour lui la première en qualité de Sire :
 "Elle doit être à moi, dit-il, et la raison,
 C'est que je m'appelle Lion :
 À cela l'on n'a rien à dire.
 La seconde, par droit, me doit échoir encore :
 Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
 Comme le plus vaillant, je prétends la troisième.
 Si quelqu'une de vous touche à la quatrième
 Je l'étranglerai tout d'abord."

Source : <http://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/reviser-une-notion/les-fables-de-la-fontaine-m6fql02>